

Délibération n°14

Effectif légal du conseil
communautaire :
61

Nombre de conseillers
en exercice :
61

Nombre de conseillers
présents ou représentés :
56

Nombre de votants :
56

Date de convocation :
27 juin 2018

Date d'affichage du
compte-rendu :
11 juillet 2018

Objet :

**Délégation de Service Public pour
la gestion et l'exploitation du
réseau de transport public routier
de passagers sur le territoire de
Riom Limagne et Volcans :**

- RLV'LO, service de location de Vélos Assistance Electrique (VAE) : tarifs
- RLV Mobilités : tarif pour les correspondants étrangers usagers du réseau

L'AN deux mille dix-huit, le 3 juillet, le conseil communautaire, convoqué le 27 juin 2018 s'est réuni à l'Arlequin à MOZAC, à 18 heures 30 minutes, sous la présidence de M Frédéric BONNICHON, Président.

PRESENTS :

M Christian ARVEUF, M Jean-Paul AYRAL, M Gabriel BANSON, M Jacques BARBECOT, M José BELDA, M Claude BOILON, M Jean-Pierre BOISSET, M Frédéric BONNICHON, M Philippe CARTAILLER, M Pierre CERLES, M André CHANUDET, M Eugène CHASSAGNE, M Lionel CHAUVIN, M François CHEVILLE, M Philippe COULON, Mme Annick DAVAYAT, M Jacquie DIOGON, M Gérard DUBOIS, Mme Danielle FAURE-IMBERT, Mme Stéphanie FLORI-DUTOUR, M Philippe GAILLARD, M Jean-Christophe GIGAULT, M Daniel GRENET, Mme Michèle GRENET, M Roland GRENET, M Mohand HAMOUMOU, M Jean-Pierre HEBRARD, M Jean-Maurice HEINRICH, Mme Catherine HOARAU, Mme Nicole LAURENT, M Yves LIGIER, Mme Marie-Pierre LORIN, M Fabrice MAGNET, M Christian MELIS, M Gilbert MENARD, M Christian OLLIER, M Alain PAULET, M Pierre PECOUL, M Jean-Philippe PERRET, Mme Florence PLANE, Mme Anne-Karine QUEMENER, M Thierry ROUX, Mme Michèle SCHOTTEY, M Nicolas WEINMEISTER, **titulaires.**
Mme Florence PLUCHART, **suppléante.**

ABSENTS EXCUSÉS :

Absents représentés ou suppléés :

- Mme Martine BESSON, *a donné pouvoir* à M Alain PAULET
- Mme Nadine BOUTONNET, *a donné pouvoir* à M Gérard DUBOIS
- Mme Marie CACERES, *a donné pouvoir* à M Frédéric BONNICHON
- M Gérard CHANSARD, conseiller communautaire unique de CHARBONNIERES-LES-VARENNES, remplacé par Mme Florence PLUCHART, conseiller communautaire suppléant
- Mme Pierrette CHIESA, *a donné pouvoir* à M André CHANUDET
- M Stéphane FRIAUD, *a donné pouvoir* à M François CHEVILLE
- M Didier IMBERT, *a donné pouvoir* à M Fabrice MAGNET
- Mme Françoise LAFOND, *a donné pouvoir* à M Pierre PECOUL
- Mme Nicole PICHARD, *a donné pouvoir* à Mme Michèle SCHOTTEY
- Mme Valérie SOUBEYROUX, *a donné pouvoir* à M Jean-Pierre HEBRARD
- M Jacques VIGNERON, *a donné pouvoir* à M Jean-Paul AYRAL
- Mme Catherine VILLER-MICHON, *a donné pouvoir* à Mme Stéphanie FLORI-DUTOUR

Absents :

- Mme José DUBREUIL
- M Jacques LAMY
- Mme Emilie LARRIEU
- Mme Régine PERRETON
- M Vincent RAYMOND

< > < > < > < > < >

Secrétaire de Séance : M Daniel GRENET

Rapport n°14 – Délégation de Service Public pour la gestion et l'exploitation du réseau de transport public routier de passagers sur le territoire de Riom Limagne et Volcans :

- RLV'LO, service de location de Vélos Assistance Electrique (VAE) : tarifs
- RLV Mobilités : tarif pour les correspondants étrangers usagers du réseau

Vu l'article L1411-5 du Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu les articles D1411-3 à D1411-5 du Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu la délibération n°20170530.21 du conseil communautaire du 30 mai 2017 relative au choix du mode de gestion du futur réseau de transport urbain,
Vu la délibération n°20180424.18 du 24 avril 2018 approuvant le choix du délégataire et approuvant la convention de concession,
Vu la délibération n°20180424.19 du 24 avril 2018 approuvant la grille tarifaire du réseau RLV Mobilités,

Considérant que la future délégation de service public pour la gestion et l'exploitation du réseau de transport public routier de passagers sur le territoire de Riom Limagne et Volcans prendra effet le 9 juillet 2018,
Considérant qu'à compter de septembre 2018, en complément du réseau urbain RLV Mobilités, il est proposé la mise en place d'un service de location de vélo à assistance électrique «RLV'LO» et qu'il est nécessaire d'adopter une grille tarifaire,
Considérant que le territoire étant couvert par des établissements scolaires accueillant des correspondants étrangers le temps d'échanges scolaires, il est proposé de compléter la grille tarifaire adoptée le 24 avril 2018 afin de prévoir un titre gratuit pour ces élèves hébergés par des familles de collégiens ou de lycéens du territoire conformément au règlement des transports scolaires.

**Le conseil communautaire sur proposition du Président et à la majorité avec 1 abstention :
- adopte les tarifs du service de location de VAE RLV'LO mentionnés ci-dessous :**

Tarifcation	Journée	Semaine	Mois	3 mois
Tout public	8,00 €	26,00 €	30,00 €	85,00 €
Tarif réduit (habitants RLV et abonnés TER)	6,00 €	19,50 €	22,50 €	63,50 €

- approuve la gratuité pour les correspondants étrangers usagers du réseau RLV Mobilités.

Fait et délibéré en séance les mêmes jour, mois, an que dessus.

***Pour extrait conforme.
A Riom, le 4 juillet 2018***

***Le Président
Frédéric BONNICHON***

